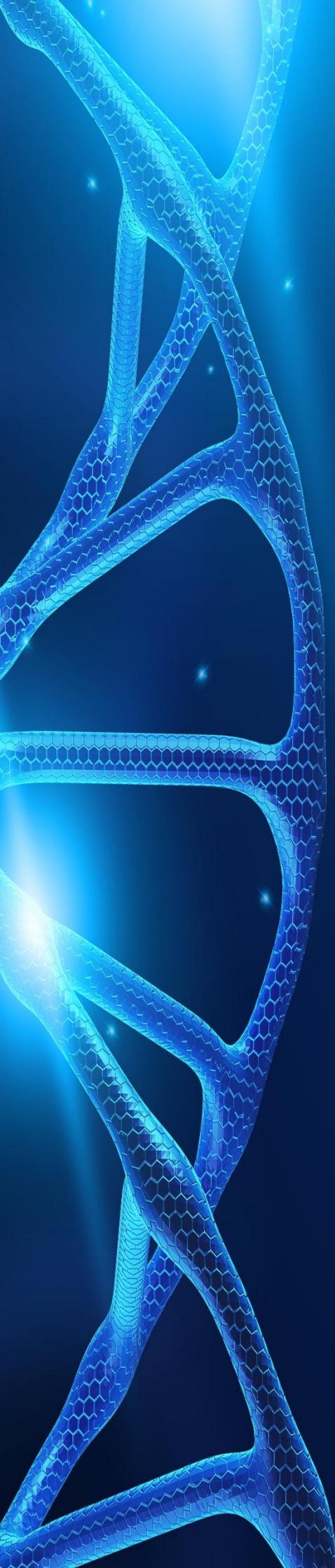




GUIDE DES FINANCEMENTS

Santé

Septembre 2023



EDITO

Depuis plus de 30 ans, D&Consultants se mobilise activement pour faire prospérer l'innovation en France à travers l'accompagnement de projets ambitieux et innovants. Pour cela, nous nous positionnons en tant que facilitateur et accélérateur pour nos clients et partenaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation : élaboration des stratégies, structuration et montage de projets de RDI et d'industrialisation, pilotage et suivi de la réalisation de ces derniers. Nous avons ainsi contribué à l'émergence et à la réalisation de projets à fort impact sur l'ensemble du territoire national pour de nombreux secteurs, parmi lesquels ceux de la santé et du biomédical.

L'Etat et l'Europe continuent d'engager une politique forte de soutien aux acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation, à travers France 2030, les stratégies d'accélération ou encore le programme Horizon Europe. D&Consultants évolue au cœur de cet écosystème du financement, et souhaite partager ses connaissances à travers des guides thématiques. Ce premier guide est dédié au secteur de la santé, pour lequel les équipes de D&Consultants mettent leurs expertises à disposition, et participent ainsi au rayonnement scientifique français et à la souveraineté nationale de nos industries de santé.

Dominique Carlac'h

Présidente de D&Consultants

Dominique Carlac'h

Sommaire

PLAN « INNOVATION SANTÉ 2030 »	4
7 MESURES POUR L'INNOVATION EN SANTÉ.....	4
3 STRATÉGIES D'ACCÉLÉRATION	5
PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX	6
INNOVATION EN IMAGERIE MÉDICALE.....	7
INNOVATIONS EN BIOTHÉRAPIES ET BIOPRODUCTION	8
INDUSTRIALISATION ET CAPACITÉS SANTE 2030.....	9
DATA CHALLENGES EN SANTE.....	10
I-DÉMO	11
I-NOV.....	12
AIDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION	13
DEEPTECH	14
PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS.....	15
EIT HEALTH	16
HORIZON EUROPE - CLUSTER 1	17
INNOVATIVE HEALTH INITIATIVE - IHI.....	18
HORIZON EUROPE – MISSION CANCER.....	19
EUROSTARS.....	20
EIC ACCELERATOR.....	21
EIC PATHFINDER	22
RECOMMANDATIONS D&C.....	23
EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !.....	24
NOS BELLES HISTOIRES	26
D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC	27

PLAN « INNOVATION SANTÉ 2030 »

« Faire de la France la première nation européenne innovante et souveraine en santé »

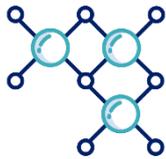
Le Président de la République a annoncé le plan « Innovation Santé 2030 », un plan de 7 milliards d'euros pour l'innovation en santé, qui permettra de faire de la France la première industrie de santé européenne. Ce plan est le résultat des travaux du Conseil stratégique des industriels de santé (CSIS), en rebond de la pandémie que nous venons de vivre.

7 MESURES POUR L'INNOVATION EN SANTÉ

1. Renforcer notre capacité de recherche biomédicale (bioclusters, IHU, RHU)
2. Soutenir les 3 secteurs d'avenir des industries de santé : biothérapie et bioproduction de thérapies innovantes, santé numérique, maladies infectieuses émergentes et menaces NRBC
3. Faire de la France le pays leader en Europe sur les essais cliniques
4. Permettre une équité d'accès aux soins pour les patients et offrir aux innovations un cadre d'accès au marché accéléré et simplifié
5. Offrir un cadre économique prévisible et cohérent avec l'objectif de souveraineté sanitaire et industrielle
6. Soutenir l'industrialisation des produits de santé sur le territoire français et accompagner la croissance des entreprises du secteur
7. Créer une structure d'impulsion et de pilotage stratégique de l'innovation en santé : l'agence d'innovation en santé

3

STRATÉGIES D'ACCÉLÉRATION

**Biothérapie et bioproduction des thérapies innovantes**

800 M€ pour soutenir le développement de biothérapies et accompagner le développement du tissu industriel nécessaire afin de ne plus dépendre à 95% des biothérapies étrangères.

**Santé numérique**

650 M€ pour passer à la médecine 5P (préventive, personnalisée, prédictive, participative et basée sur les preuves) grâce au numérique et faire émerger des champions français.

**Maladies infectieuses émergentes et menaces NRBC**

750 M€ pour se préparer aux pandémies et disposer sur le territoire des moyens d'y répondre

PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX



APPEL À PROJETS

« INNOVATION EN IMAGERIE MÉDICALE »



bpifrance

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir le développement et la structuration d'une filière d'excellence de l'imagerie en France en accentuant l'effort de cofinancement pour le développement de nouveaux équipements en imagerie médicale et de logiciels ou de plateformes innovantes.

Bénéficiaires

PME, ETI, Grandes Entreprises, acteurs académiques, centres de recherche

Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au **26/03/2024**

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

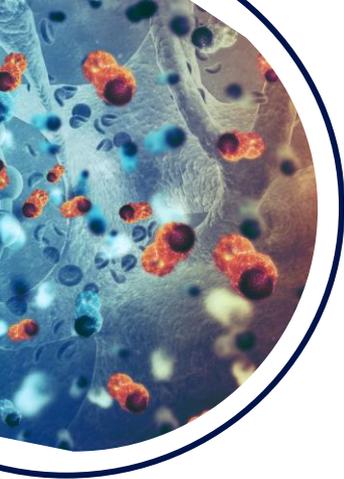
Les projets attendus



Les projets attendus doivent proposer des solutions innovantes portant sur l'un des 2 axes suivants :

- ▶ **Axe 1** : Le développement de logiciels ou de plateformes innovantes
- ▶ **Axe 2** : Le développement d'équipements innovants en imagerie médicale

Taux d'aide allant jusqu'à 80% des dépenses



APPEL À PROJETS

« INNOVATIONS EN BIOTHÉRAPIES ET BIOPRODUCTION »



bpifrance

Cet appel à projets a pour objectif de catalyser et maintenir l'excellence de la recherche nationale en biothérapie en accélérant notamment le transfert technologique et en assurant un flux constant d'innovations, de la paillasse au lit du patient.

Les projets attendus



Les projets attendus doivent proposer des solutions innovantes portant sur les 3 thématiques suivantes :

- ▶ Développement de biothérapies en santé humaine ou santé animale (lorsqu'un impact sur la santé humaine est envisagé)
- ▶ Développement d'outils de R&D ou de stratification pour le développement de biothérapies
- ▶ Développement de nouveaux procédés de bioproduction, nouveaux outils, équipements et systèmes d'optimisation de technologies de bioproduction existantes

Bénéficiaires

PME, ETI, Grandes Entreprises, acteurs académiques, centres de recherche

Porteur : Entreprise privée

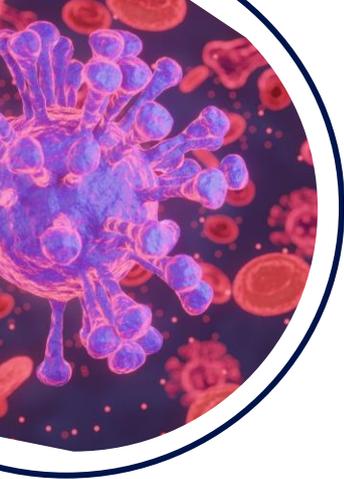
Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au **21/11/2023**

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Taux d'aide allant
jusqu'à **80%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« INDUSTRIALISATION ET CAPACITÉS SANTÉ 2030 »



bpifrance

Cet appel à projets vise à soutenir les projets d'industrialisation dans les secteurs de la biothérapie et bioproduction de thérapies innovantes, de la lutte contre les maladies infectieuses émergentes et les menaces NRBC, des dispositifs médicaux et dispositifs de diagnostic in vitro et de relocalisation ou renforcement de la chaîne de valeur des médicaments essentiels.

Bénéficiaires

Startup, PME, ETI et
exceptionnellement GE

Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au **25/03/2025**

Relèves intermédiaires :

26/03/2024

08/10/2024

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les projets attendus doivent avoir pour objectif la production industrielle d'un produit en lien avec l'une des 4 thématiques suivantes :

- ▮ Biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes
- ▮ Maladies infectieuses émergentes et les menaces NRBC
- ▮ Dispositifs médicaux et dispositifs de diagnostic in vitro
- ▮ Relocalisation ou renforcement de la chaîne de valeur des médicaments essentiels

Taux d'aide allant
jusqu'à **35%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« DATA CHALLENGES EN SANTE »



bpifrance

Cet appel à projets a pour but d'aider des acteurs à la mise en place de data challenges en santé. Il s'agit de compétitions en science des données qui visent à répondre à des problématiques médicales précises relevant de la médecine personnalisée, en se basant sur l'analyse de jeux de données mis à disposition de l'ensemble des compétiteurs et en mobilisant des technologies d'intelligence artificielle.

Bénéficiaires

Sociétés savantes, établissements de santé, groupements de coopération sanitaire ou IHU

Date de dépôt

AAP ouvert jusqu'au **30/06/2025**

Première relève intermédiaire :
29/02/2024

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Les projets doivent porter exclusivement sur l'organisation de data challenges.

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un soutien financier d'un montant maximum de 300 000 euros et d'un accompagnement opérationnel par le Health Data Hub.

En contrepartie, chaque lauréat s'engagera à réaliser le challenge dans un délai de 18 mois et à partager de manière ouverte tout ou partie des données sur lesquelles porte le challenge, à l'issue du challenge.

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« I-DÉMO »



bpifrance

Ce dispositif a pour objectif le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française. Il soutient aussi des démonstrateurs à l'échelle industrielle ou préindustrielle pour des innovations à un stade de développement avancé.



Entreprises bénéficiaires

PME, ETI, (GE, acteurs académiques, centres de recherche dans le cadre de projet collaboratif)

Porteur : Entreprise privée



Date de dépôt

AAP ouvert **jusqu'au 16/07/2024**

Relèves intermédiaires :
Tous les 2 mois



Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les projets envisagés doivent :

- ▶ Présenter une amélioration de la figure de mérite par rapport à l'existant
- ▶ Comporter une composante majeure d'innovation voire de déploiement industriel
- ▶ Présenter un effet diffusant et intégrateur au sein d'une filière, qui s'exerce au-delà des simples relations nouées autour d'un projet de R&D limité dans le temps
- ▶ Anticiper des impacts socio-économiques et le caractère souverain de la solution sur le marché envisagé

**Taux d'aide allant
jusqu'à 80% des dépenses**



APPEL À PROJETS

« I-NOV »



Ce dispositif a pour objectif le développement d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions sociétales, énergétiques, écologique et numérique.



Les projets attendus

Ce concours est dédié aux projets de recherche, développement et innovation contribuant à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes.

Les projets de la vague 12 en cours doivent s'inscrire dans l'une des 4 thématiques :

- **Santé**
- Numérique
- Transports, mobilités, villes et bâtiments durables
- Energies, ressources et milieux naturels

Bénéficiaires

PME

Date de dépôt

Vague 12 ouverte **jusqu'au**

27/09/2023

Nouvelle vague tous les 6 mois

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Taux d'aide allant
jusqu'à **45%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« AIDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INNOVATION »



bpifrance

L'ADI permet le financement de projets présentant des perspectives concrètes de commercialisation tous secteurs et toutes thématiques.

Entreprises bénéficiaires

Monopartenaire ou collaboratif
(Chef de file : PME ou entreprise
de moins de 2000 salariés)

Date de dépôt

AAP ouvert **au fil de l'eau**

Type d'aide

Avances récupérables
Maximum 3M€ d'aide

Les projets attendus



Tout projet de recherche, développement et innovation (RDI), collaboratif ou non, visant le développement de produits, procédés ou services innovants et présentant des perspectives concrètes d'industrialisation et de commercialisation.

Taux d'aide allant
jusqu'à **45%** des dépenses

APPEL À PROJETS « DEEPTECH »



bpifrance

Cet appel à projet permet le financement des phases de recherche et développement d'une innovation de rupture pour les projet qualifiés DeepTech, avant un lancement industriel et commercial.



Les projets attendus

L'aide est destinée aux sociétés jeunes mais ayant déjà levé des fonds, et avec des liens forts avec le monde scientifique académique. Le projet, de 12 à 36 mois, doit encore être en stade assez amont de développement, et comporter dès lors un programme de R&D à TRL. Une technologie est qualifiée de « DeepTech » lorsqu'elle répond aux quatre critères ci-dessous :

- ▶ Présence de fortes barrières à l'entrée et de verrous technologiques difficiles à lever
- ▶ Technologies issues d'un laboratoire de recherche public ou privé
- ▶ Des phases de développement d'industrialisation et une commercialisation longue et coûteuse
- ▶ Forte différenciation par rapport à la concurrence

Entreprises bénéficiaires

Monopartenaire
Entreprises de moins de 2 000 employés uniquement

Date de dépôt

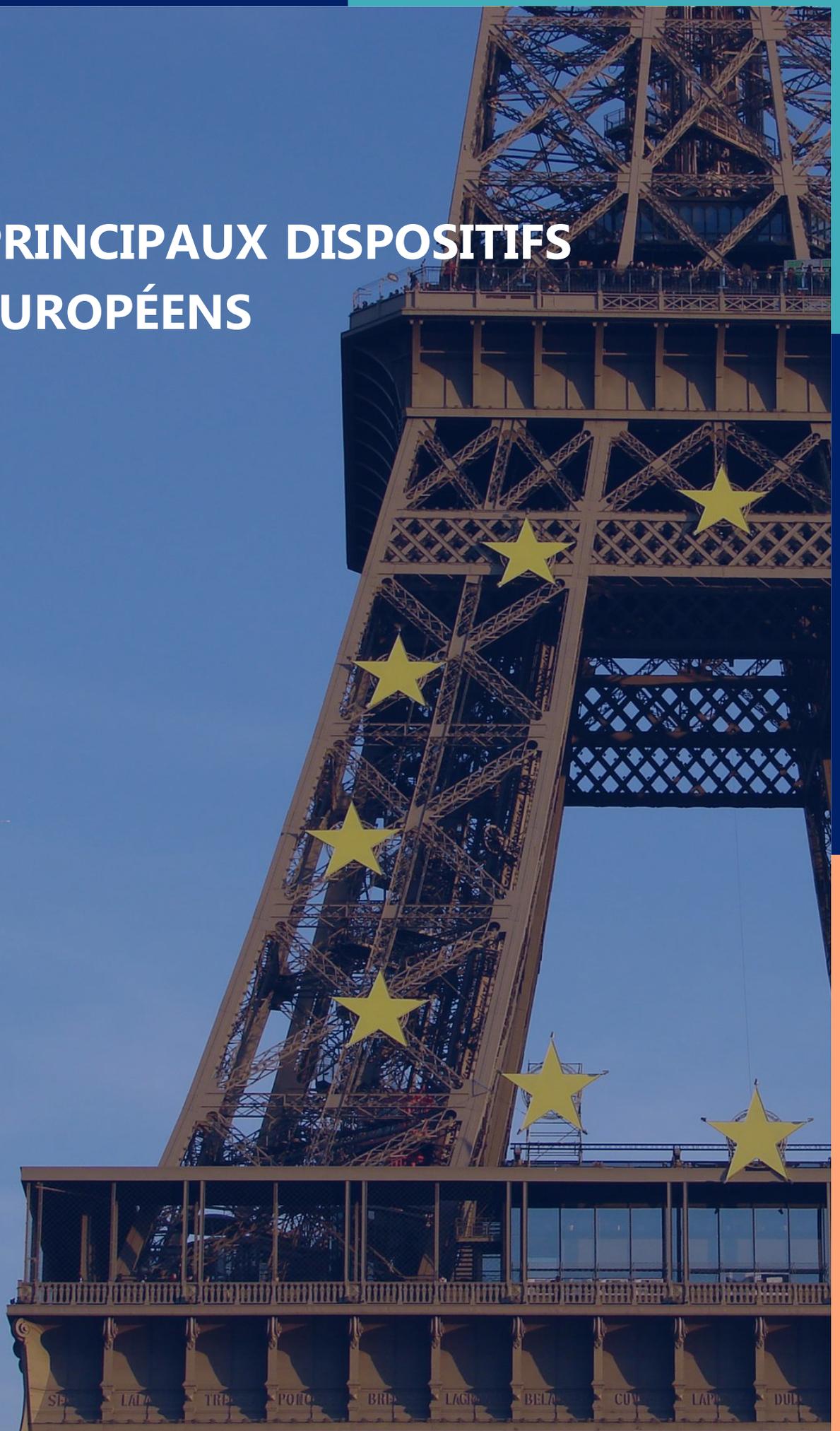
AAP ouvert **au fil de l'eau**

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Taux d'aide allant
jusqu'à **45%** des dépenses

PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS





APPEL À PROJETS EIT HEALTH

L'EIT est une structure indépendante européenne intégrée au pilier 3 **d'Horizon Europe**, avec un budget de **3 milliards** d'Euros pour la période 2021-2027. L'EIT opère par ses composantes opérationnelles, les **KICs** (Knowledge and Innovation Communities), au nombre de 8 : *EIT Climate KIC, EIT InnoEnergy, EIT Digital, EIT Health, EIT Raw Materials, EIT Food, EIT Manufacturing, EIT Urban Mobility*. Chaque KIC regroupe un ensemble d'acteurs **publics-privés** et lance ses propres **appels à projets** autour du triangle : **Education, Recherche, Innovation**.



Bénéficiaires

Collaboratif
Au moins 2 organisations (dont un EIT Health Partner) situés dans un Etat membre



Date de dépôt

Dates à venir pour 2024



Type d'aide

Subvention européenne ou avance remboursable



Les projets attendus

En 2023, l'EIT Santé a lancé son appel à projets pour des activités transpiliers pour trois des quatre programmes phares * :

- Nouveaux modèles de prestation de soins de santé
- Faciliter l'adoption des dispositifs médicaux numériques en Europe
- Exploiter le plein potentiel des données sur la santé pour l'innovation
- **Le pilier "Soutien au déploiement d'un important projet d'intérêt européen commun dans le domaine de la santé (IPCEI) pour remédier aux défaillances du marché", fera l'objet d'un appel et d'un calendrier spécifiques.*

* Les thématiques et montants d'aide sont à confirmer avec la publication de l'appel à projet 2024.

**Taux d'aide allant
jusqu'à 70% des dépenses**

APPEL À PROJETS

« HORIZON EUROPE - CLUSTER 1 »

Ce cluster vise à répondre à des défis complexes qui menacent la santé publique et les citoyens, la viabilité des systèmes de soins et de protection sociale, ainsi que la compétitivité des industries des soins de santé en Europe.



Les projets attendus

Les 6 « destinations » du cluster santé :

- ▶ Destination 1 : Rester en bonne santé dans une société en pleine mutation
- ▶ Destination 2 : Vivre et travailler dans un environnement sain
- ▶ Destination 3 : S'attaquer aux maladies et réduire leur morbidité
- ▶ Destination 4 : Garantir l'accès à des soins de santé innovants, durables et de haute qualité
- ▶ Destination 5 : Exploiter pleinement le potentiel des nouveaux outils, technologies et solutions numériques pour une société en bonne santé
- ▶ Destination 6 : Maintenir une industrie de la santé innovante, durable et compétitive au niveau mondial

Bénéficiaires

Collaboratif
Au moins 3 entités légales indépendantes issues de 3 pays membres différents



Date de dépôt

Selon les appels :
11/04/2024,
25/09/2024



Type d'aide

Subventions



Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses



APPEL À PROJETS INNOVATIVE HEALTH INITIATIVE - IHI



IHI « Initiative pour une santé innovante » (Innovative Health Initiative) est un partenariat public-privé sur la période 2021-2027 entre l'UE et les associations industrielles européennes dans le domaine de la santé. Il fait suite au partenariat public-privé IMI « Initiative en matière de médicaments innovants » (Innovative Medicines Initiative) qui s'est déroulé sur la période 2014-2020.



Les projets attendus

Aider à la création d'un écosystème de recherche et d'innovation en santé à l'échelle de l'UE pour faciliter la **traduction des connaissances scientifiques en innovations tangibles**. Ces innovations doivent être **sûres, efficaces, centrées sur les patients et d'un bon rapport coût-efficacité**, et couvrir la **prévention, le diagnostic, le traitement et la gestion des maladies**. Les différentes parties prenantes travailleront à rassembler diverses parties prenantes (universités, petites et grandes entreprises et autres acteurs de la santé) dans des **projets collaboratifs qui traitent des domaines à fort impact pour les patients et/ou la société**. L'accent sera mis sur les **projets transversaux impliquant les secteurs de la biopharmacie, de la biotechnologie et de la technologie médicale, y compris les entreprises actives dans le domaine numérique**.

Bénéficiaires

Collaboratif
Au moins 3 entités légales indépendantes issues de 3 pays membres différents

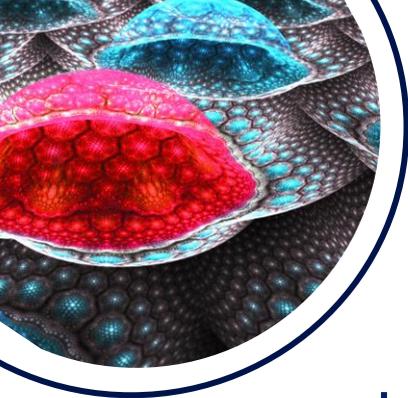
Date de dépôt

16/01/2024 pour les appels en une étape,
08/11/2023,
23/04/2024 pour les appels en deux étapes

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« HORIZON EUROPE » Mission Cancer



Les missions de l'UE sont une nouvelle façon d'apporter des solutions concrètes à certains de nos plus grands défis. Elles ont des objectifs ambitieux et donneront des résultats tangibles d'ici à 2030. La mission Cancer sur la période 2021-2023 se décline dans le programme-cadre Horizon Europe sous la forme d'appels à projets au sein du pilier 2 « Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne »



Les projets attendus

La **Mission Cancer** est la mission Santé du programme Horizon Europe. Son but est d'améliorer la **vie de plus de 3 millions de personnes d'ici 2030** grâce à la prévention, à la guérison et à la possibilité pour les personnes touchées par le cancer, y compris leurs familles, de vivre mieux et plus longtemps. Ses 4 objectifs sont :

- ▶ Compréhension du cancer
- ▶ Prévention et détection précoce
- ▶ Diagnostic et traitement
- ▶ Qualité de vie des patients et de leurs familles

Bénéficiaires

Collaboratif
Au moins 3 entités légales indépendantes issues de 3 pays participant au programme (min un de l'UE)



Date de dépôt
A venir pour 2024

Type d'aide

Subventions



Taux d'aide allant
jusqu'à 100% des dépenses



EUROSTARS



Le programme Eurostars a pour objectif de soutenir les projets d'innovation collaborative transnationaux de toutes thématiques et proche du marché. La durée maximale des projets est fixée à 3 ans et la commercialisation doit intervenir dans les 2 ans après la fin du projet.

Bénéficiaires

PME, entreprise innovante de moins de 2000 salariés, partenaires académiques

Projet collaboratif avec au moins 2 partenaires de 2 pays membres d'Eurostars

Date de dépôt

Nouvelle relève attendue pour mars 2024

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus

Projets de Recherche, Développement et Innovation (RDI), collaboratifs, toutes thématiques, visant un procédé, produit ou service innovant commercialisable, dont la phase de développement est de trois ans maximum, et dont la commercialisation intervient dans les deux ans qui suivent la fin du projet. L'objectif est de soutenir des projets pour passer d'un TRL 4 à un TRL 6/7.

**Taux d'aide allant
jusqu'à 40% des dépenses**



APPEL À PROJETS « EIC ACCELERATOR »



L'EIC Accelerator soutient les start-ups et PME présentant des innovations de rupture par rapport aux produits services, business models existants à haut risque et haut potentiel ayant la capacité à passer à la vitesse supérieure sur le marché international.



Les projets attendus

L'EIC Accelerator aide les entreprises (principalement les start-ups et les PME) à mettre à l'échelle des innovations à fort impact ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés ou de disrupter les marchés existants.

Les projets attendus durent de 12 à 24 mois et vous devez avoir atteint au moins le TRL 5 ou plus, et entreprendre des activités pertinentes pour atteindre les TRL6 à TRL9.

Le financement de l'EIC Accelerator est également disponible pour des défis spécifiques, pour 2023 :

- Nouveaux tests basés sur des biomarqueurs pour guider le traitement personnalisé du cancer
- Décontamination des aérosols et des surfaces pour la gestion des pandémies

Bénéficiaires

Monopartenaire startup, PME européenne et certaines ETI*

Date de dépôt

19/10/2023

Deux nouvelles dates de relève sont attendues pour 2024

Type d'aide

Subventions jusqu'à 2,5 M€ et/ou investissement en capital (equity) jusqu'à 15 M€

**Taux d'aide allant
jusqu'à 70% des dépenses**

* Investissement également accessible pour les sociétés ≤ 500 employés

APPEL À PROJETS « EIC PATHFINDER »



European Commission

L'EIC Pathfinder soutient les projets visant à explorer des domaines de recherche et des thématiques susceptibles de déboucher sur des technologies émergentes et innovations de rupture.



Les projets attendus

L'EIC Pathfinder soutient les technologies radicalement nouvelles, ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés et/ou de relever des défis mondiaux. Cet appel soutient le développement à un stade précoce (TRL 1-4) basé sur une recherche de rupture scientifique et technologique à haut risque / haut potentiel.

L'EIC Pathfinder se décline en deux programmes : OPEN et CHALLENGE. L'appel Open est ouvert à toute thématique. L'appel Challenge est ouvert pour les projets répondant à l'un des challenges définis.

Entreprises bénéficiaires

Consortium
≥ 3 entités de 3 pays européens différents

Date de dépôt

Appel Challenge : **18/10/2023**
Appel Open : date à venir pour 2024

Type d'aide

Subventions jusqu'à 3M€

**Taux d'aide allant
jusqu'à 100% du budget total**

RECOMMENDATIONS D&C





EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !



Concernant votre entreprise

▮ **Quel est mon niveau de fonds propres**

Les financeurs publics nationaux ne peuvent pas, de manière générale, octroyer une aide à une société qui n'a pas suffisamment de fonds propres pour mener à bien le projet. C'est pourquoi il faut de préférence rassurer le financeur avec un niveau de fonds propres au moins équivalent au montant d'aide demandé (« 1€ d'aide pour 1€ de fonds propre »)

▮ **Quel est mon statut juridique et la taille de mon entreprise ?**

Votre statut juridique peut déterminer l'éligibilité ou non à certains dispositifs de financement. Si votre organisme est éligible, on détermine alors votre catégorie (Petite Entreprise, Moyenne Entreprise, Grande Entreprise) au regard de plusieurs critères : nombre de salariés, CA et/ou du total bilan en consolidé. Cela déterminera le taux d'aide maximal accessible. A titre d'exemple, si votre entreprise appartient, même partiellement (25% ou plus) à un groupe, il en sera tenu compte pour établir un calcul de votre taille réelle au regard de la définition d'une PME au sens communautaire.

A noter que certains dispositifs peuvent être dédiés uniquement aux PME.

▮ **Quels sont les types de dépenses éligibles ?**

Les dispositifs d'aides publiques ne sont pas tous identiques. Certains sont dédiés à la croissance des PME, d'autres à des projets de R&D, d'autres encore au financement des investissements dans le cadre d'expérimentations ou de développements industriels. C'est pourquoi l'on doit d'abord clarifier vos besoins de financement en identifiant les postes de dépenses qui seront affectés à votre projet : embauches ? actions de développement commercial ? investissements ? personnel et achats pour des travaux de R&D ?

Au regard de ces besoins, vous pourrez vérifier si le dispositif d'aide envisagé considère ces dépenses comme éligibles au financement.



Concernant votre projet

- ▶ Je porte mon projet seul ou en collaboration ? Avec quels types de partenaires : privés ? publics ? français ? européens ?
- ▶ Quel est le niveau de maturité de mon projet ?
- ▶ Quel est le planning de mon projet ? Quel est le budget de mon projet ?
- ▶ Quels impacts pour le territoire (économiques, sociaux, environnementaux) ?



Clarifier ces points avec D&Consultants vous permettra de mieux cibler les aides auxquelles vous pouvez prétendre !



NOS BELLES HISTOIRES



Le client

Sanofi est un leader mondial de la santé engagé dans la recherche, le développement et la commercialisation de solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients.

Projet CALIPSO

Notre équipe a accompagné Sanofi et ses partenaires (Capgemini, Ypso-Facto, GPC Bio, le CEA et CentraleSupélec) dans le montage d'un dossier de financement, depuis la structuration du consortium jusqu'à la rédaction et au dépôt du dossier.

Le projet et son impact

Représentant 40 % des médicaments en développement, les biomédicaments constituent des produits incontournables dans l'arsenal thérapeutique à disposition des professionnels de santé. Ils ouvrent la voie au traitement de maladies jusqu'alors incurables. Cependant, la filière française des biomédicaments est dépendante d'approvisionnements étrangers, aussi bien en termes de d'équipements, de consommables, que de principes actifs utilisés pour la bioproduction. Nous importons donc les biomédicaments au lieu de les produire en France. Pour pallier ces problèmes d'approvisionnement, le projet CALIPSO que nous avons monté pour SANOFI permettra d'établir une nouvelle approche de gestion des procédés de bioproduction, en développant des technologies de pointe permettant de maîtriser et suivre les procédés, ainsi que des solutions informatiques permettant leur exploitation (capteurs, jumeaux numériques, système de régulation en temps réel). L'utilisation d'outils et de solutions numériques sur les lignes de bioproduction permettra d'augmenter la productivité (axe prioritaire pour faciliter l'accès à ces nouveaux traitements à des coûts acceptables pour le plus grand nombre), tout en assurant un très haut niveau de qualité des lots de biomédicaments. Ce projet posera ainsi l'un des premiers jalons vers des solutions de production plus flexibles, nécessaires pour accompagner la mutation vers une bioproduction française compétitive et en mesure de s'orienter vers une médecine plus personnalisée.

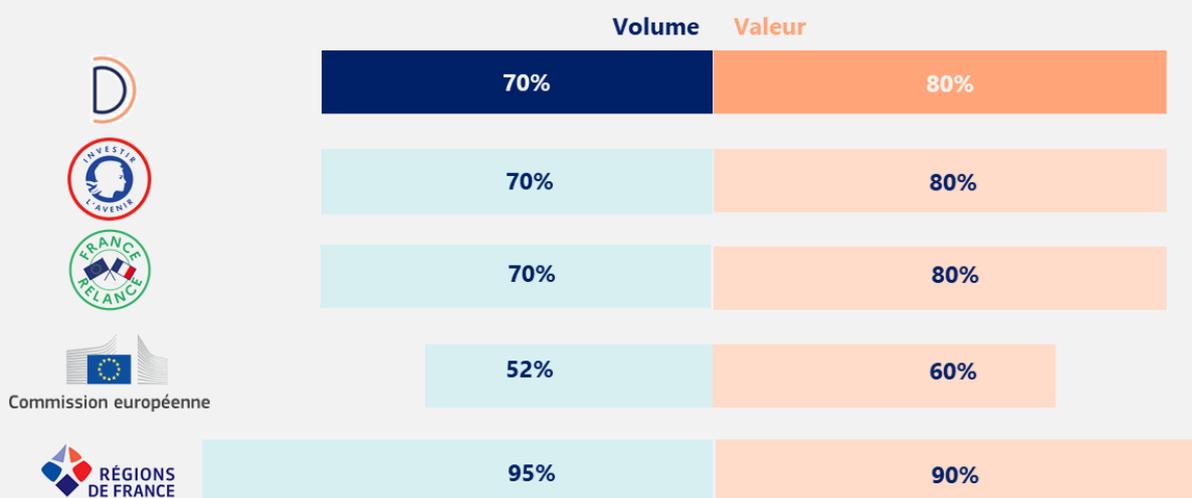
D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC

+ de **1 800 structures** bénéficiaires de financement public
grâce à un accompagnement par D&Consultants

1,4 Mds €
d'aides levées

+ de **600**
projets déposés

Des taux de succès* 2 fois supérieurs à la moyenne constatée



*Taux de succès constatés sur PIA 3 (2017-2020) et PIA 4 (2021-)
Europe: LIFE, H2020, EIC, Horizon Europe, BEI
Régions : PIA régionalisés, FEDER...

En volume : nombre de projets financés / nombre de projets montés
En valeur : montant de l'aide obtenu / montant de l'aide demandé

LONGÉVITÉ ET ROBUSTESSE

▶  de conseil auprès des entreprises et des acteurs publics de la recherche et de l'innovation

▶ Un savoir-faire et des méthodologies robustes et éprouvés

5 M€

CA

45

COLLABORATEURS

19%

CROISSANCE
ANNUELLE

2200

MISSIONS



23 CLIENTS
CAC 40



DES CLIENTS
FIDÈLES DEPUIS
PLUS DE 30 ANS



LABEL
BPIFRANCE
EXCELLENCE



PRÉSIDENTE DE
L'ASSOCIATION DES
CONSEILS EN
INNOVATION



NOUS CONTACTER

contact@detconsultants.com



D&Consultants

Heron Building (18^{ème} étage)
66 Avenue du Maine
75014 Paris
+33 (0)1 53 62 98 57

www.detconsultants.com